BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

N° 23. — JUILLET 1868

PRÉSIDENTS D'HONNEUR.

M. Léon Chevreau, préfet de l'Oise.
Monseigneur Gignoux, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis.
M. le marquis d'Auray, sous-préfet de l'arrondissement de Senlis.
M. Henry Turquet, maire de la ville de Senlis.

BUREAU.

Président : M. Vatin.
Vice-présidents : MM. Vernois. — de Maricourt.
Secrétaire-général : M. Thirion.
Secrétaires : MM. Bruiet. — Cossin.
Trésorier : M. Cabot.
Présidents des Comités : MM. Letuppe. — Barré. — Chantrier. — Vinet.
Jardinier-professeur de la Société : M. Dubarle.

SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE CH. DURIEZ

RUE NEUVE-DE-PARIS, 5 BIS.

Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis
Notice : 7991
CB : 3023

COMITÉ CONSULTATIF.

Canton de Creil : MM. PÉAN (Armand). — PRÉVOST (François).
Canton de Crépy : MM. DELAHAYE. — BORNICHE.
Canton de Nanteuil-le-Haudouin : MM. BOUCARD. — LARDÉ.
Canton de Pont-Sainte-Maxence . MM. PALMER. — SERRET.
Canton de Senlis : MM. TASSIN. — DURIEZ.

Bureaux des Sections cantonales.

SECTION DE CREIL.

Président : M. PAUPERT.
Vice-présidents : MM. DORÉ. — CAUCHOIS père.
Secrétaire : M. POULAIN.
Vice-secrétaire : M. BOBLET (Paul).
Trésorier : M. MAST.

SECTION DE CRÉPY.

Président : M. AUDEBERT.
Vice-présidents : MM. DE LA GRANGE. — BLÉRYE.
Secrétaire : M. le docteur BOURGEOIS.
Vice-secrétaire : M. DESJARDINS.
Trésorier : M. TASSART.

SECTION DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.

Président : M. LEMAIRE.
Vice-présidents : MM. LAMICHE. — RUDET PÈRE.
Secrétaire : M. JOURDAIN.
Vice-secrétaire : M. CORBIE.
Trésorier : M. PINÇON.

SECTION DE PONT-SAINTE-MAXENCE.

Présidents d'honneur : MM. MARIN. — DE VERNEUIL.
Président titulaire : M. le docteur MORILLION.
Vice-présidents : MM. LESSIEUX. — LECLERC.
Secrétaire : M. PAYEN.
Vice-secrétaire : M. MEUNIER.
Trésorier : M. LAVERGE.

Article 5 du Règlement. — L'article 4 des Statuts fixe le taux de la cotisation annuelle à *dix francs.* Celle-ci est payable *d'avance* sur la quittance du Trésorier, et sans frais, quelle que soit l'époque de l'admission.

Art. 6. — Lors du paiement de la cotisation, il est remis, chaque année, une carte nominative donnant le droit d'entrée personnelle au jardin d'expériences, aux expositions, aux séances de la Société, et aux leçons théoriques et pratiques. Elle doit être revêtue de la signature du titulaire.

SHAS
000000003023

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS.

Procès-verbal de la séance du 3 Juillet 1868.

PRÉSIDENCE DE M. VATIN.

La séance est ouverte à deux heures et demie. Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Gaëtan Laudigeois, 4 *Abricots blancs,* 2 Poires *Amiré Johannet,* 2 Poires d'*Épargne.*

2° Par M. Deslandes, une corbeille de 108 variétés d'*OEillets* de semis en fleurs coupées.

3° Par M. Cosson, 1 Chou *Milan des Vertus,* 1 Chou de *Brunswick* pesant 7 kilog., 2 Choufleurs *Gros-Salomon,* des *Artichauts* récoltés dans une plantation faite en mars dernier, en souches, 2 *Chicorées* demi-fines, 2 *Scaroles* vertes maraîchères, 1 bottillon de *Poireaux* demi-longs, 1 panier de Pommes de terre *Truffe d'Août,* un botte de *Carottes* demi-longues de Crécy, un pied de *Piment* portant des fruits à demi grosseur.

4° Par M. Barbier (Roger), 2 bottes de *Poireaux,* une botte d'*Ail,* deux bottes de *Carottes* demi-longues, 3 *Artichauts* verts de Laon, 1 pied d'*Artichaut* portant 1 maître, 3 ailes et 3 poivrades.

5° Par M. Lépine, une botte de *Carottes* longues de Hollande, une botte de *Carottes* demi-longues de Crécy, 1 lot de *Flageolets* en vert, une botte de *Poireaux* courts de Rouen, un *Artichaut,* deux *Choufleurs* demi-durs de Paris, une botte de *Radis* roses demi-longs, une *Scarole* verte maraîchère, une *Chicorée* demi-fine, une *Chicorée* de Rouen, une *Romaine* blonde, une botte d'*Ognons* pâles des Vertus, 1 lot de *Pommes de terre* œil violet, 1 lot de *Pommes de terre* Marjolin (Quarantaines), 1 *Cantaloup* fond noir, 1 *Melon* brodé.

6° Par M. Louis Grüny, 1 panier de *Fraises* variées.

7° Par M. Thirion, 1 *Chou* Joannet.

8° Par M. Dubarle, 1 panier de *Chicorée* toujours blanche, récoltée dans le jardin de la Société.

M. le Président ayant donné la parole à M. Cossin, secrétaire, pour faire la lecture du procès-verbal de la séance du 3 mai, le Secrétaire-général fait observer que deux procès-verbaux sont à lire, dont un très long, et que le Comité consultatif ayant, dans sa séance du matin de ce jour, approuvé la proposition faite précédemment par M. Cabot pour la suppression de la lecture du procès-verbal, on gagnerait dès aujourd'hui un temps assez considérable en exécutant immédiatement cette résolution, si l'Assemblée l'approuvait par un vote. Faisant droit à cette observation, M. le Président annonce que le Comité consultatif, considé-

rant que le procès-verbal est entre les mains de tous les Sociétaires huit jours environ avant chaque séance, est d'avis de n'en donner lecture, à chaque réunion, qu'autant qu'un membre de la Société manifesterait le désir de l'entendre, et il demande à l'Assemblée de délibérer immédiatement sur cette proposition. Un vote unanime approuve l'avis du Comité consultatif, et aussitôt M. le Président demande si quelqu'un a des observations à faire sur la rédaction du procès-verbal des deux dernières séances; personne n'ayant réclamé, M. le Président déclare les deux procès-verbaux adoptés.

M. Bruiet rappelle les noms de neuf membres présentés à la dernière séance, et qui sont admis par un vote unanime.

M. Thirion, secrétaire-général, procède au dépouillement de la correspondance, qui contient les pièces suivantes :

1° Une lettre de M. Boulanger, maire de *Verneuil,* annonçant que la leçon d'arboriculture indiquée pour le mercredi 8 juillet sera accueillie avec satisfaction par les habitants de cette commune.

2° Une lettre de M. le Secrétaire de la Société d'horticulture de l'arrondissement de *Coulommiers,* disant que cette Société acceptera avec plaisir l'échange des publications. — M. le Président ajoute que le Comité consultatif, dans sa séance du matin, a décerné à cette Société le titre de Société correspondante.

3° Une lettre de M. Chapron, instituteur à Feigneux, accompagnant l'envoi d'un nouvel article d'*apiculture.*

4° Une lettre de M. Boucher, inspecteur des Écoles primaires, chargé par M. l'Inspecteur d'Académie d'annoncer à M. le Président que, conformément à sa demande, le *congé* de MM. les Instituteurs du canton de Pont sera transféré du jeudi au mercredi, pour concorder avec la séance mensuelle de la Section cantonale.

5° Le programme de l'*Exposition d'horticulture* qui aura lieu à *Pontoise* les 8, 9, 10, 11, 12 et 13 septembre 1868.

6° Le programme de l'*Exposition* de la Société d'horticulture de la Gironde, qui aura lieu à *Bordeaux* du jeudi 17 au mercredi 23 septembre 1868, concurremment avec la session du *Congrès pomologique.*

7° Une circulaire de M. Prévost (Antoine), membre de la Société, annonçant qu'il fonde à Vineuil une entreprise pour l'entretien des jardins et la fourniture des plantes de toute sorte.

8° Un catalogue de M. Rothschild, éditeur à Paris.

9° Un catalogue de M. Lierval, horticulteur à Neuilly (Seine).

10° Des lettres promettant l'envoi de jurés pour l'exposition, de la part des Sociétés de Meaux, Saint-Germain-en-Laye, Beauvais et Clermont.

Il dépose en outre sur le bureau :

1° La police de l'assurance que la Commission de l'Exposition a cru devoir contracter avec la compagnie l'*Union,* pour la tente de la ville de Creil.

2° Une lettre d'avis de l'Administration des Finances, annonçant que les réclamations faites par la Société, au sujet de l'imposition du jardin, ne sont pas

admises. — M. le Président croit que, vu l'époque avancée, il n'y a rien à faire, mais il ajoute que le Comité consultatif a résolu, pour l'année prochaine, de renouveler ses réclamations en temps utile.

3° Le procès-verbal de la séance du 24 mai dernier de la Section cantonale de Creil, dans lequel sont exprimés de vifs regrets pour la détermination qu'a prise M. Martin de donner sa démission de Secrétaire, fonction dans laquelle il a été, au scrutin, remplacé par M. Poulain, pharmacien à Creil.

4° Le procès-verbal de la séance du 14 juin dernier de la Section cantonale de Nanteuil.

5° Le procès-verbal de la séance du 10 juin dernier de la Section cantonale de Pont-Sainte-Maxence, contenant, comme d'habitude, l'indication d'apports nombreux, et accompagné d'une nouvelle note de M. X. Lefebvre, traitant de l'emploi des *Engrais chimiques*. — M. le Président charge M. Palmer, présent à la séance, de transmettre à la Section de Pont les félicitations méritées pour la manière dont ses séances sont utilement remplies.

6° Un rapport de la Commission du Jardin sur l'état des cultures expérimentales.

7° Le quatrième volume, année 1867, du Bulletin du *Comité archéologique* de Senlis, que M. le Président se charge de remercier de cet envoi périodique.

8° Le numéro de juin 1868 de l'*Apiculteur*.

9° Les numéros d'avril et de mai du Bulletin de la Société d'horticulture et de botanique de Beauvais, dans l'un desquels on doit remarquer un article de M. Delaville, jardinier-professeur, traitant du procédé encore peu connu de la *suppression des feuilles*. M. Dubarle déclare que, selon lui, c'est un excellent moyen de rétablir l'équilibre entre deux branches dont l'une menace d'affamer l'autre. M. le docteur Pigeaux, présent à la séance, confirme cette assertion, et donne, à ce propos, connaissance à l'Assemblée de deux procédés nouveaux qui ont été récemment communiqués à la Société impériale et centrale : l'un, proposé par M. Grin, de Chartres, consiste à obtenir une *branche à bois* en remplacement d'une *fleur de pêcher*, en entr'ouvrant celle-ci avant son épanouissement et supprimant la portion supérieure du pistil; l'autre, expliqué par M. Delahaye, a pour but d'équilibrer la fructification sur les arbres à fruits à pépins, ce qui s'obtient en effeuillant une partie des boutons à fruits qui doivent fleurir l'année d'après, cette opération les retardant d'une année. Au sujet de la première de ces deux opérations, M. de Maricourt demande si le fait a été bien observé, et si le bourgeon à bois sort de la fleur même ou de son insertion sur le rameau, reconnaissant toutefois que les transformations d'organes foliacés en organes floraux ne sont pas rares, et que le contraire peut avoir lieu. M. Cabot doute qu'il soit bien facile de faire cette ablation avant l'épanouissement de la fleur. Quant au fait général de l'*effeuillement*, M. Flamand lui préfère de beaucoup l'arcure, grâce à laquelle il est, selon lui, très facile de maintenir l'équilibre dans la charpente des arbres fruitiers. M. Dubarle cite, en faveur de l'effeuillement, une expérience bien réussie

qu'il a faite au jardin de la Société. Enfin, M. Thirion fait observer que cette méthode est encore bien récente et peu connue, que, pratiquée sans modération, elle pourrait, sur de certaines variétés, amener l'extinction des yeux mal placés, et qu'il serait sage de s'en tenir au palissage, en ne conseillant l'effeuillement pour rétablir l'équilibre des charpentes qu'autant que le palissage aurait été insuffisant.

10° Les sixième et septième Bulletins de la Société d'horticulture de Soissons, auxquels se trouve annexé un tableau dressé dans le but de faire connaître les oiseaux qui dévorent les insectes destructeurs de nos moissons ou de nos fruits. Le Secrétaire général donne connaissance à l'Assemblée de ce tableau dans tous ses détails, et aussitôt une conversation s'engage à ce sujet, à laquelle prennent part MM. Vatin, Pigeaux, de Maricourt, Thirion, Cabot et Flamand; malgré quelques récriminations contre certaines espèces par trop voraces, l'Assemblée s'associe à l'esprit de *protection pour les petits oiseaux* qui a dicté cette œuvre intelligemment conçue, et M. Boucher, inspecteur des Écoles primaires, demande communication du tableau, pour le faire connaître aux instituteurs de l'arrondissement.

11° Les deux Bulletins de mai et juin 1868 de la Société d'horticulture de Clermont.

12° Le Bulletin de mai de la Société de Compiègne, où se trouve un moyen peu connu indiqué pour récolter amplement des *graines de Giroflées doubles;* il consiste à placer ses Giroflées porte-graines dans du terreau, à bonne exposition, faire sauter tous les bourgeons latéraux un peu avant la floraison, pincer même l'extrémité du bourgeon conservé, enfin n'employer que la graine contenue dans les deux tiers inférieurs de chaque silique. M. Crétenet dit avoir longtemps cultivé les Giroflées, sans jamais manquer de doubles, et en employant seulement l'ancien moyen, qui lui réussissait toujours, de placer les simples côte à côte avec les doubles qu'il voulait propager. M. Thirion reproche à ce moyen de contenir plus d'empirisme que de calcul, puisque les fleurs doubles, ne contenant plus d'organes sexuels, deviennent incapables de contribuer à la fécondation des autres. M. de Maricourt proteste contre l'absolutisme de cette affirmation, disant que la duplicature a plusieurs causes, parmi lesquelles les deux principales sont la transformation des étamines ou des sépales en pétales; mais que toutes les fleurs doubles ne sont pas complètement atrophiées, et que, surtout dans celles dont les étamines sont très nombreuses, on voit souvent plusieurs de ces dernières, même dans les fleurs les plus doubles, qui ont échappé à cette transformation.

13° Les Bulletins d'avril et de mai de la Société impériale d'*acclimatation.*

14° Les Bulletins de l'année 1867 de la Société d'horticulture de Coulommiers, où se trouve une indication pleine d'intérêt sur l'emploi de *la tannée* comme paillis, après l'avoir arrosée de *sulfate de fer* dissous dans l'eau, ce qui la rend inoffensive même pour les plantes les plus délicates.

15° Le Bulletin de novembre et décembre 1867 de la Société d'arboriculture

de Chauny, contenant des conseils pour les cultivateurs de Rosiers. Il y est dit que les Rosiers doivent être déplantés tous les quatre ou cinq ans, pour en nettoyer les racines et enlever les drageons qui les fatiguent. M. Crétenet déclare qu'il ne partage pas cette opinion, et cite en exemple les Rosiers bien connus de son jardin, dont quelques-uns, âgés de seize ans, se couvrent tous les ans de fleurs nombreuses et bien nourries, sans avoir jamais été déplantés.

16° Les numéros de mars et d'avril du Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture de France, dans lesquels plusieurs articles sont signalés par le Secrétaire général. — Des *griffes d'Asperges* repiquées l'année même de leur semis, et mises en pépinière au bout de quelques semaines seulement d'existence, acquièrent un volume double de celles qui ont été laissées en place. — La *Laitue crêpe* à graines noires donne de bons résultats par la culture à froid sous châssis. — M. Rivière montre des branches de Poirier sur lesquelles des *bourgeons adventifs* auraient poussé sur un merithalle, ou dans l'intervalle nu placé entre deux feuilles. Cette anomalie est confirmée par MM. Pigeaux et Thirion, qui assistaient à la séance dont il est question; et à ce propos, M. Crétenet cite un Oranger qui, rabattu par lui au printemps, lui a donné immédiatement des fleurs sortant sur le vieux bois, sans l'intermédiaire d'aucun bourgeon. — D'un fait observé sur une greffe de Raisin Royal-Ascot sur Muscat d'Alexandrie, et sur deux greffes de la Poire Marie-Louise faites sur deux sujets différents, il semblerait résulter que *l'influence du sujet sur la greffe* serait plus considérable que les physiologistes ne l'ont admis jusqu'à ce jour. M. Pigeaux confirme ces expériences, en en relatant une dans laquelle on aurait inséré un œil de pomme de terre jaune sur une pomme de terre rouge dont tous les yeux avaient préalablement été supprimés; l'œil ainsi greffé aurait produit des pommes de terre panachées de rouge et de jaune. Il ajoute que l'origine bien établie du Calville St-Sauveur a quelque rapport avec ces anomalies, ce fruit étant le produit d'une greffe de Calville ordinaire sur un sujet dont l'influence aurait déterminé une variation assez forte pour être durable. A ce propos, M. Thirion rappelle que Van-Mons considérait la greffe, principalement sur cognassier, comme la cause qui empêchait nos bonnes Poires de se reproduire identiques par le semis.

17° Les quatre numéros de mai et juin du Journal de l'Agriculture, contenant les articles remarquables qui suivent : — Une dissertation sur l'emploi de la *naphtaline pure,* qui éloigne, si elle ne les détruit pas, à peu près tous les insectes, sans causer aucun dommage aux plantes, celles qui ont été détruites dans de précédentes expériences l'ayant été par de la naphtaline impure. A ce propos, M. Bruiet raconte qu'il a employé l'*Insectivore Peyrat* contre les limaces, pucerons, etc., etc., et en a été très satisfait, ajoutant qu'il croit pouvoir affirmer que la naphtaline est la base de cette préparation. — Une nouvelle affirmation sur la propriété qu'a le *chanvre* d'éloigner les *chenilles des choux.* M. Cabot s'inscrit en faux contre cette prétention, disant n'en avoir jamais obtenu de bon résultat; il ajoute, pour répondre à une objection de M. Thirion, qu'au moment où il repi-

quait ses choux, le chanvre était levé et déjà d'une certaine force. M. Gaëtan Laudigeois ne connaît pas de meilleur moyen que de faire la chasse aux papillons blancs, qui, le matin à la rosée, se laissent prendre très facilement sur les choux. M. Bruiet raconte qu'ayant eu une certaine quantité de graine de chenevis dans un magasin rempli de blé, il avait vu s'éloigner les charançons, chassés par l'odeur du chenevis; il en conclut que c'est la graine qui a cette propriété, et que, le chanvre étant une plante dioïque, celle qui porte la graine, improprement appelée mâle, devrait seule éloigner la chenille du chou. — Dans un article sur les engrais se trouve une phrase où il est dit que le sol des forêts s'est fertilisé par la longue accumulation des immenses quantités de *radicelles* qui se détachent chaque année des racines, pour se reformer au printemps; M. Thirion rappelle que, l'année précédente, une discussion s'est élevée dans le sein de la Société sur la question de savoir si l'on devait, en plantant, conserver avec soin ou enlever les radicelles; comme il était de ceux qui se prononcèrent alors pour l'enlèvement, il est heureux de trouver là une confirmation de son opinion, la conservation de ces organes devenant inutile du moment où ils doivent se renouveler tous les ans. M. Cabot admet que les radicelles puissent être caduques, comme les feuilles, mais il se refuse à croire que leur chute se reproduise régulièrement tous les ans. M. de Maricourt, sans se prononcer sur le fait en lui-même, proteste contre l'absolutisme d'une opinion qui établirait une analogie complète entre les feuilles et les radicelles et leur mode de reproduction. — Une note sur la destruction du *puceron lanigère* au moyen du jus de tabac. M. le Président rappelle à ce propos l'action bien connue du soufre et son emploi presque général, puisqu'il se retrouve dans presque tous les mélanges recommandés pour la destruction des insectes ou des cryptogames ennemis de la végétation. M. le Secrétaire-général fait observer que le soufre n'étant pas soluble dans l'eau, celle-ci ne lui sert probablement que de véhicule, et, une fois déposé et séché, il agit sans doute en se volatilisant, comme quand on l'emploie pur contre l'oïdium. — Les *déchets de coton* seraient susceptibles de donner un bon engrais. M. Dubarle dit que les fabriques de Coye, commune de l'arrondissement où il donne des leçons d'horticulture, fournissent des déchets dont on se loue. M. Crétenet lui fait observer que les déchets de Coye doivent être des déchets de laine, dont depuis longtemps la vertu fertilisante est reconnue. M. Dubarle ajoute qu'ils contiennent sans doute une substance particulière dont il cherchera à connaître le principe, car il a remarqué que les *courtilières* fuient avec empressement les plates-bandes auxquelles on les a appliqués. Quant aux courtilières, M. le Président ne connaît rien de supérieur contre elles au tourteau de colza, qu'il a personnellement essayé, qui est un excellent engrais, et dont il recommande énergiquement l'emploi.

Après cette longue énumération et les discussions intéressantes auxquelles elle a donné lieu, M. le Président invite M. Bruiet à donner connaissance à l'Assemblée des décisions prises par le Comité consultatif de la Société, dans ses deux séances des 26 mai et 5 juillet précédents. Dans sa séance du 26 mai, le Comité consultatif

a approuvé le choix du deuxième mercredi de chaque mois fait par la Section cantonale de Pont-Sainte-Maxence pour le jour de ses séances mensuelles et des leçons du Professeur; il a décidé qu'un ***Règlement du Jardin,*** présenté par la Commission administrative, serait soumis au vote de l'Assemblée; il a voté la dépense de 30 fr. pour terminer les paillis du jardin; il a résolu de proposer à l'Assemblée générale d'entrer proportionnellement dans une dépense de 200 fr. nécessaire pour le nettoyage général de l'ancien évêché, dont les salles recevront très probablement une destination utile au moment de l'Exposition; il a décidé que, dorénavant, les Sociétaires qui refuseraient le paiement de la cotisation seraient déclarés rayés de la liste en séance générale, avec mention au procès-verbal, sous toutes réserves des droits de la Société à raison de leur présentation régulière et de l'acceptation continue du Bulletin; il a de plus enjoint que, désormais, la quittance de l'année fût présentée à tous les membres nouveaux aussitôt après leur admission, et que le recouvrement annuel fût fait dès le mois de janvier de chaque année, en exécution de l'art. 5 du Règlement. M. le Président met aux voix les propositions contenues dans ce procès-verbal; il fait donner lecture, article par article, du projet de Règlement du Jardin, et le tout est voté après quelques modifications. — Dans la séance du 5 juillet, le Comité a attribué à la Section cantonale de Nanteuil-le-Haudouin une somme généreusement mise à la disposition de son Président par madame de Watry, dame patronnesse, et décidé qu'elle servirait à l'acquisition d'une médaille, dont cette Section trouverait l'emploi à la fin de l'année; il a décidé de proposer à l'Assemblée générale une dépense de 340 fr., pour établissement dans la maison attenante au jardin de la Société d'une chambre dans les combles, avec escalier en bois pour y accéder; enfin, il a rayé de la liste de la Société, pour refus de paiement de la cotisation, MM. l'abbé Patou, curé de Silly-le-Long, et Olin (Charles), épicier à Creil. La dépense à faire au jardin est mise aux voix par M. le Président, et votée à une très grande majorité.

M. Thirion, secrétaire-général, soumet à l'Assemblée les propositions de récompenses faites par les Comités à raison des apports de ce jour, savoir : une *mention très honorable* pour MM. Lépine et Deslandes, une *mention honorable* pour MM. Cosson et Barbier, une *mention simple* pour M. Laudigeois, et des *remerciements* pour MM. Louis Grüny, Thirion et Dubarle; par la même occasion, il signale parmi les objets exposés les Pommes de terre *œil violet* très précoces, *Truffe d'Août,* excellente et d'un bon produit, et la *Chicorée toujours blanche,* qu'il invite les membres présents à se partager pour en apprécier la qualité; ensuite de quoi les mentions proposées par les Comités sont votées à l'unanimité.

M. Thirion donne lecture d'un rapport de la Commission du Jardin.

Avant de lever la séance, M. le Président ayant, suivant l'usage, demandé si quelqu'un avait des propositions à faire, M. Thirion demande la parole et propose : 1° de faire des démarches auprès de l'administration pour obtenir un dépôt de jus et débris de tabac à Senlis, centre horticole important; 2° de constater désormais les *rappels de médailles* au moyen de la remise d'un exemplaire d'un ouvrage hor-

ticole utile ou intéressant; l'examen de ces propositions, vu l'heure avancée, est remis à la prochaine séance.

15 membres sont présentés, et la séance est levée à 5 heures 45 minutes.

Membres admis dans la séance du 3 Juillet 1868.

MM. Vignon, instituteur à Aumont, présenté par MM. Boucher et Bruiet.
Lefèvre, instituteur à Mortefontaine, par MM. Chantrier et Doucet.
Aubert (Louis), restaurateur à Senlis, par MM. Deshais père et Desachy.
Lory, fabricant de pain-d'épice à Senlis, par MM. Deshais père et fils.
Collet père, ouvrier jardinier à Senlis, par MM. Letuppe et Doucet.
Cuvillier, jardinier à Saint-Vincent, par MM. Deslandes et Béry (Auguste).
Roger (Adolphe), cordonnier à Senlis, par MM. Letuppe et Deshais père.
Tordeux, fabricant de chicorée à Senlis, par MM. Thirion et Bruiet.

Dame patronnesse.

Mme Montlaurent, propriétaire à Senlis, présentée par MM. Vatin et Bruiet.

Société correspondante.

La Société d'horticulture de Coulommiers.

Section de Creil.

SÉANCE DU 24 MAI 1868. — PRÉSIDENCE DE M. PAUPERT.

La séance est ouverte à deux heures. — Le procès-verbal est lu et adopté.

Deux membres nouveaux sont admis.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Roger, 2 *Caladiums,* 6 pots d'*Achyranthes verschaffeltii,* un lot de *Pommes de terre* Quarantaines, un lot de belles *Fraises des quatre saisons;* — mention honorable.

2° Par M. Bert, *Carottes* courtes de Hollande, *Fraises Victoria, Poireaux* courts de Rouen, *Pommes conservées;* — mention honorable pour les légumes, mention simple pour les pommes.

3° Par M. Fasquel, *Romaines grises* maraîchères et *Choufleurs;* — mention très honorable.

4° Par M. Boblet, une corbeille de *Fleurs coupées,* des *Carottes* courtes à châssis, *Fraises des quatre saisons, Pommes de terre* Quarantaines, *Pois* Prince-Albert, *Oignons* blancs; — mention honorable.

M. le Président donne connaissance d'une lettre contenant la démission de M. Martin de ses fonctions de Secrétaire de la Section, et y ajoute quelques paroles pour exprimer le regret général que cause cette démission, qui prive la Société du concours d'un amateur et d'un entomologiste aussi distingué, et auxquelles applaudissent les membres présents. Ensuite de quoi il ouvre un scrutin,

dans lequel M. Poulain, pharmacien à Creil, est nommé Secrétaire de la Section, par 19 voix sur 20 votants.

Trois membres sont présentés, et la séance est levée à trois heures et demie.

Membres admis dans la séance du 24 Mai.

MM. Cagnard (Eugène), treillageur à Asnières, près Luzarches, présenté par MM. Prévost et Soutif.

Ducastel (Norbert), jardinier à Montataire, par MM. Barbier et Mast.

Section de Pont-Sainte-Maxence.

SÉANCE DU 10 JUIN 1868. — PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR MORILLION.

La séance est ouverte à deux heures. — Le procès-verbal est adopté. — Cinq membres nouveaux sont admis. — Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Gallois, 1 Bouquet monté en *Roses* assorties, 1 panier de *Fèves de marais,* et 1 de *Cerises* de la Saint-Jean; — mention simple.

2° Par M. Bergeron, 2 *Chicorées* de Meaux, 2 *Scaroles,* 2 *Artichauts,* 2 *Choux* de Milan, 1 lot de *Pommes de terre* Marjolin (Quarantaines), 1 panier de *Haricots* verts, 1 bouquet d'*OEillets* de poëte variés, et 1 bouquet de *Fraises;* — mention très honorable.

3° Par M. Maupas, 1 lot de *Pois* en 7 variétés, 2 bottes d'*Échalottes,* des *Pommes de terre* Pousse-debout conservées, 1 lot de *Cerises* et *Guignes* en 7 variétés; — mention honorable.

4° Par M. Maréchal, 38 variétés de *Roses,* 3 pieds de *Chicorée,* 1 lot de *Fraises,* une botte d'*Ognons* blancs, 1 panier de *Pois* inconnus, mais très beaux; — remerciements.

5° Par M. Crétin, 2 flacons de *Pois* conservés, sur lesquels la Commission, dans l'intérêt général, refuse de se prononcer avant que le procédé employé soit divulgué.

M. le Président raconte en quelques mots ses impressions à l'Exposition tenue par la Société le 4 juin, à Senlis, et encourage les membres de la Section à quitter le sentier battu de la routine, en leur montrant les récompenses qui couronneront leurs efforts.

M. X. Lefebvre donne lecture d'une note sur l'emploi trop peu répandu des engrais chimiques.

Un membre nouveau est présenté, et la séance est levée à quatre heures.

Membres admis dans la séance du 10 Juin.

M. Lavigne, propriétaire à Saint-Martin-Longueau, présenté par MM. Morillion et Palmer.

MM. Leclerc, pépiniériste à Roberval, par MM. Maupas et Laverge.

Cornière (l'abbé), curé à Saint-Martin-Longueau, par MM. l'abbé Grognet et Lamarre.

Charpentier, à Pontpoint, par MM. Hennequin et Drouard.

Dame patronnesse.

Mme Debergue, propriétaire à Pont-Sainte-Maxence, présentée par MM. Morillion et Palmer.

Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 14 JUIN 1868. — PRÉSIDENCE DE M. LEMAIRE.

La séance est ouverte à deux heures. — Le procès-verbal est adopté. — Deux membres nouveaux sont admis. — Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Lardé, *Romaines* blondes, *Laitues* d'Alger, *Choufleurs* demi-durs de Paris, *Carottes* courtes, *Oignons* blancs, *Radis* blancs, *Tomates, Artichauts* verts de Laon, *Fraises* américaines, *Melon* Cantaloup prescott à fond blanc; — mention très honorable.

2° Par le même, 15 pots de *Geraniums;* — mention simple.

3° Par M. Blondel, *Tomates* et *Betteraves;* — mention simple.

4° Par le même, un petit modèle de *Kiosque;* — mention simple.

5° Par M. Dubois fils, de Silly-le-Long, des *Fraises* américaines d'une beauté remarquable, et pour lesquelles M. Dubois, ayant refusé de concourir, reçoit les félicitations unanimes de l'Assemblée.

La séance du mois de juillet est remise au lundi 13, à cause du grand Concours musical qui doit avoir lieu le 12 à Senlis.

Une demande de visite de jardin ayant été faite par M. Flamand, jardinier-chef chez madame de Watry, au château de Chaâlis, trop tard pour pouvoir être admise par la Commission spéciale, délégation est faite par M. le Secrétaire-général à la Section de Nanteuil, pour procéder *officieusement* à cette visite. En conséquence, une Commission est nommée, composée de MM. Lamiche, Rudet, Granger et Lardé, chargée de faire cette visite et d'en rédiger un rapport qui sera adressé à M. le Secrétaire-général.

Un membre nouveau est présenté, et la séance est levée à trois heures et demie.

Membres admis dans la séance du 14 Juin.

MM. Boland, propriétaire à Baron, présenté par MM. Dubois fils et Boucard.

Desmoulins (Léon), aide-jardinier chez M. de Montguyon, à Droizelles, par MM. Coutard et Legrand (Ernest).

Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 21 JUIN 1868. — PRÉSIDENCE DE M. ROUVILLE DE LA GRANGE.

La séance est ouverte à deux heures. — Le procès-verbal est adopté. — Un membre nouveau est admis. — Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Robinette, des *Coquelicots* doubles variés, 1 *Chou* d'Yorck, une botte d'*Asperges,* des *Pois* mange-tout (sans parchemin), des *Pois* d'Auvergne (dits Pois à serpette), et des *Groseilles* à Maquereau ; — mention honorable.

2° Par M. Mennessier, des *Tomates* en pot, des *Framboises* remontantes, des *Framboises* blanches et rouges ordinaires, des *Choux* de Milan très hâtifs d'Ulm, des *Navets* plats à collet rose ; — mention simple.

3° Par M. Parmentier, des *Cornichons* verts, 1 pied de *Scille* (1) *vesiculeuse,* 1 de *Ficoïde glaciale,* 3 de *Wigandia caracassana* de semis, 1 de *Datura gigantea;* et des siliques du *Mougri de Java ;* — mention honorable.

4° Par M. Bérard, 3 variétés de *Groseilles* rouges et blanches, une branche de *Cassis,* une de *Framboisier,* une de *Cerises* anglaises, 2 *Scaroles* vertes maraîchères, 2 *Choux-Raves* blancs, une botte d'*Échalottes,* 1 pied de *Haricots* nains hâtifs de Hollande en grains, 1 de *Choufleurs* Fontaine ; — mention honorable.

5° Par M. Godard (Auguste), une *Laitue* Bossin, 2 *Chicorées* d'Italie, 1 *Chou* de Milan d'Ulm, 2 pieds de *Céleri* turc, une botte de *Navets* de Croissy, et une botte de *Poireaux;* — mention honorable.

Il est décidé que, par essai, le 19 août, la leçon d'arboriculture aura lieu à midi et demi, avant la séance, pour permettre à M. Dubarle d'être à quatre heures à Béthisy-Saint-Pierre, où il doit en donner une autre, à la sollicitation des habitants de cette commune.

Deux membres nouveaux sont présentés, et la séance est levée à trois heures un quart.

Membre admis dans la séance du 21 Juin.

M. CARGUILLAT (Jean), commissionnaire en poudrette à Crépy, présenté par MM. Godard frères.

Règlement du Jardin.

Art. 1er. Le jardin de la Société d'horticulture est ouvert, les dimanches et jours de fête, depuis deux heures jusqu'à huit heures du soir, du 1er mai au 1er septembre ; le reste de l'année, de midi à cinq heures.

---

(1) Probablement la *Scilla campanulata.*

Art. 2. Les jours de semaine, le samedi excepté, il est ouvert de midi à six heures.

Art. 3. Tous les membres de la Société, accompagnés de leur famille et de leurs amis, peuvent y entrer aux heures indiquées ci-dessus, en présentant leur carte de l'année; pendant les leçons d'arboriculture, les sociétaires seuls seront admis.

Art. 4. Les plantes, fleurs et fruits, étant la propriété de tous les sociétaires, seront respectés par chacun d'eux.

Art. 5. Le Jardinier-Professeur ne peut disposer d'aucun des produits du jardin, qui doivent être distribués en séance aux membres présents.

Art. 6. Les chiens, même tenus en laisse, ne pourront pas y être introduits.

BIBLIOGRAPHIE.

Rapport sur le Potager moderne de M. Gressent (1),

PAR M. BRUIET.

Pour rendre compte du *Potager moderne* de M. Gressent d'une manière suffisante, et digne du but que s'est proposé l'auteur, il faudrait un espace que je ne peux réclamer dans notre Bulletin. Je passerai donc rapidement en revue cet ouvrage, qui devrait se trouver dans les mains de tous les propriétaires de jardins et de tous les jardiniers, même ceux des châteaux, bien que ce livre n'ait été fait ni pour eux, ni pour les maraîchers des environs de Paris. Tous les amateurs y trouveront des renseignements sur la culture qu'ils préfèrent, la première partie comprenant l'étude distincte des potagers du propriétaire, du rentier, du fermier, de la ferme, du petit cultivateur, du presbytère, des hôpitaux, des pensions, de l'instituteur, des gares et des camps.

Plus de jardin fouillis, c'est-à-dire celui dans lequel on cultive simultanément des fleurs, des arbustes, des arbres fruitiers, des légumes, tel est le cri de guerre de M. Gressent, et il a été entendu, car nous voyons disparaître rapidement autour de nous ce genre de culture.

Mais il ne suffit pas d'accepter le principe; pour créer un jardin potager, il faut étudier la nature du sol qui lui convient, il faut le distribuer de la manière la plus économique et la plus favorable aux plantes; toutes ces indications sont données par l'auteur, avec des détails tels que peut les désirer quiconque, n'ayant aucune connaissance des travaux de la campagne, veut entreprendre la création d'un potager.

(1) A Paris, chez M. Goin, éditeur, et Sannois, chez l'auteur.

Sans fumier, pas de récolte possible ; aussi la fabrication des engrais est-elle l'objet de renseignements précieux, apprenant à utiliser une foule de plantes, d'herbes, de détritus de toute sorte que la négligence et l'ignorance ne laissent que trop souvent perdre, tandis que, fermentés avec les purins et les engrais liquides presque toujours négligés, ils donneraient des quantités considérables de fumier qui produiraient de beaux et bons légumes.

Le chapitre des assolements est celui qui mérite la plus grande attention; l'auteur y indique la nature de l'engrais qui convient à chaque légume, et démontre qu'il ne suffit pas de fumer abondamment un terrain pour en obtenir de bons produits, mais qu'il faut aussi tenir compte des besoins des plantes; il conseille donc la division du potager en quatre parties distinctes, non compris celles destinées aux Asperges et aux Artichauts, dont chacune recevra alternativement : 1° les légumes à production foliacée; 2° les racines; 3° les légumes à fruits secs; 4° les couches qui seront la base fondamentale du potager, tant à titre de fabrique d'engrais qu'à celui de culture forcée. C'est en effet avec les couches que l'on obtient les beaux semis, que l'on se procure les légumes de primeur, dont la valeur est toujours considérable, qu'ils soient consommés dans la maison ou qu'ils soient conduits au marché pour y être vendus. Il ne faudrait pas cependant se faire illusion, et espérer obtenir les résultats indiqués par M. Gressent dans le chapitre IX, attendu que le prix du fumier est presque en tous pays plus élevé qu'il ne l'indique, et qu'il faut faire figurer dans le compte du prix de revient un chiffre bien difficile à fixer, pour les dégâts occasionnés tantôt par un insecte, tantôt par un autre.

Après la description de la culture en général, l'auteur indique les variétés qui doivent être cultivées de préférence dans le jardin du propriétaire désireux d'obtenir des produits plus délicats que le rentier qui recherche de préférence les légumes plus faciles à soigner; puis celles qui doivent se trouver dans celui de la ferme, du fermier, du petit cultivateur.

Le potager du presbytère et celui de l'instituteur suggèrent à M. Gressent des idées philanthropiques qu'il serait heureux de voir mises en pratique. Les prêtres et les instituteurs sont les membres actifs d'une Société d'horticulture qui peuvent rendre les plus grands services, en professant dans leurs communes cette science horticole, dont une des prérogatives est de faire aimer la maison et le jardin paternels, parce qu'elle les embellit et les améliore; secondés par des cultivateurs intelligents et amis du progrès, ils feraient naître dans leur commune un bien-être que leurs compatriotes viennent chercher en vain dans les villes, et ils arrêteraient cette émigration si préjudiciable aux intérêts de la campagne.

Après l'étude de la culture économique à employer dans les communautés et les pensions, nous arrivons à la description du potager des camps, ou, pour être plus exact, du projet de formation de potagers dans les camps et les garnisons; si la voix de M. Gressent était entendue de M. le Ministre de la Guerre, la nourriture du soldat reviendrait à un prix très minime; de véritables écoles pratiques de culture potagère et maraîchère seraient établies dans chaque ville possédant une

caserne, et de nombreux terrains à peine cultivés aujourd'hui produiraient de beaux et d'excellents légumes; et lorsque le militaire libéré retournerait dans son pays, il y apporterait l'expérience qu'il aurait acquise au régiment, et en ferait profiter sa famille et son hameau; il est malheureusement bien à craindre que le système de réglementation dont nous sommes entourés ne retarde pour longtemps le vœu de l'auteur, auquel nous nous associons tous.

Les conseils pour le choix des outils, l'usage des couches, les semis, l'arrosage, le sarclage et la contre-plantation se trouvent dans la seconde partie de l'ouvrage; la culture spéciale de chaque plante en forme la troisième partie; mais le peu de place qui me reste m'oblige à être bref. Je ne puis cependant laisser passer la description de la culture annuelle de l'artichaut, sans la recommander d'une manière toute particulière, malgré l'objection que feront bon nombre de jardiniers, que les artichauts du midi arrivant à Paris dès le mois de mars, la vente des artichauts de primeur de notre localité ne leur laisserait que de la perte; je crois l'objection peu sérieuse, parce que nos produits peuvent être consommés à Paris dans la journée qui suit la récolte, c'est-à-dire dans toute leur fraîcheur, et que, pour ce motif, ils primeront toujours ceux du midi, qui, consommés le quatrième ou le cinquième jour, sont durs et flétris.

Le cerfeuil bulbeux, cruellement traité dans le *Potager moderne,* est parfaitement vengé par nos exposants de 1867 et de 1868, ainsi qu'en témoignent les récompenses accordées pour cette culture à M. Tassin, notre collègue.

Malgré les légères critiques insérées dans ce trop rapide exposé, nous devons remercier sincèrement M. Gressent, cet apôtre convaincu, de tous les efforts qu'il fait journellement pour propager la science horticole, et prouver à ses auditeurs et lecteurs que les demi-succès qu'ils ont pu obtenir seront complets s'ils écoutent la voix des professeurs. Le jardin de démonstration qu'il vient de créer à Sannois, dans de très mauvaises conditions de terrain, n'est pas assez loin de nous pour que nous ne le visitions pas lorsqu'il sera terminé, c'est-à-dire en 1869, ainsi que j'ai pu en juger moi-même dernièrement.

NOTES ET MÉMOIRES.

Culture économique des Arbres fruitiers,

PAR M. LE DOCTEUR PIGEAUX, MEMBRE CORRESPONDANT.

Le département de l'Oise a toujours été remarquable par la beauté et l'étendue de ses forêts; c'est une forte présomption en faveur du succès de son arboriculture fruitière. Il est de plus au voisinage et sur la voie la plus fréquentée de l'Angleterre, qui réclame impérieusement une grande exportation de fruits; tous nos efforts doivent donc tendre à y multiplier et à y favoriser les plantations et la culture des arbres à fruits.

Or, pour atteindre ce but, il faut produire beaucoup de bons fruits et à bon compte.

Examinons entre nous si les données actuelles de l'arboriculture fruitière, telle qu'elle est enseignée et pratiquée de nos jours, peuvent atteindre ce résultat.

L'arboriculture, perfectionnée et raisonnée telle qu'elle vous est enseignée aujourd'hui, a de rares qualités que chacun se plaît à lui reconnaître; elle donne aux arbres une forme et une élégance incontestables; elle produit de bons et de beaux fruits qui figurent au mieux sur les tables somptueuses; mais, malheureusement, ainsi traités, les arbres fruitiers ont rarement une longue existence; ils sont plus délicats et tiennent moins bien leurs fruits que les francs et les arbres de vergers. Par suite, ceux-ci sont relativement d'un prix élevé qui en restreint la consommation et l'empêche de devenir populaire, et de se prêter à l'exportation telle qu'elle devrait être pour devenir fructueuse.

Telle est la minutie des soins exigée par cette culture perfectionnée, qu'elle ne peut être faite avec avantage par des salariés dont les exigences vont toujours croissant; il n'y a plus guère que le travail intelligent, actif et intéressé de toute une famille de cultivateurs qui puisse rendre une telle culture de fruits rémunératrice.

Montreuil, si renommé par la rare habileté de ses cultivateurs, par la beauté et l'excellenee de ses produits, ne peut plus faire ses frais depuis qu'il est privé de la vente de ses primeures en fraises, en cerises, en prunes, etc., qui lui donnait de beaux bénéfices, et auxquels il a été obligé de renoncer par suite de la concurrence écrasante du midi.

Dans cet état de choses, si l'on ne peut pas compter sur les 36,000 francs de revenu par hectare si solennellement annoncés par M. Dubreuil, et qui ont provoqué le rire homérique de l'arboriculture fruitière toute entière, que nous reste-t-il à faire ?

Il s'agit avant tout de ne pas faire fausse route en suivant servilement et timidement les données de l'arboriculture fruitière perfectionnée, telle qu'elle nous est enseignée; mais, en prenant ce qu'elle a de bon, voyons si l'on ne pourrait pas la rendre plus expéditive, plus productive, plus lucrative, et répondant mieux aux exigences de la population. D'aristocratique et de restreinte qu'elle est, voyons si l'on ne pourrait pas la rendre démocratique et apte à fournir les éléments d'une exportation à laquelle toute l'Europe du Nord nous convie. Là est l'avenir et le succès de l'arboriculture fruitière de la France, et notamment de notre cher département de l'Oise.

Ainsi posé, le problème n'est pas, à mon avis, aussi difficile à résoudre qu'on pourrait le croire de prime abord. De hardies tentatives ont été faites en ce sens, et si toutes ne sont pas marquées au sceau du génie horticole, beaucoup néanmoins ont été couronnées de succès. Plusieurs, il est vrai, ont été taxées d'originalité, et ont eu peu d'imitateurs; mais en procédant avec choix et intelligence, tout en faisant la part de l'exagération, voyons ce que l'on pourrait, sinon faire

en grand, du moins expérimenter, pour faire sortir l'arboriculture fruitière de l'ornière où elle languit, tout en profitant des progrès acquis par la culture méthodique de nos professeurs. Pour réussir en arboriculture fruitière, *il faut quatre conditions essentielles* que rien ne peut remplacer, que toute l'habileté ne peut que voiler momentanément, mais qui s'imposent impérieusement.

Le meilleur et le plus habile jardinier ne pourra donner aux arbres une longue existence et une durable production fruitière, en l'absence d'*un sol approprié* aux exigences toutes spéciales des deux grandes catégories de fruits à pépins ou à noyaux.

D'abord, et avant tout, à ces derniers il faut un fond calcaire doué de grandes ressources, et aux premiers un humus siliceux qui fournisse abondamment les éléments de leurs grandes productions. Notre département est riche en sols de cette nature. Il s'agit d'abord de bien choisir, et ensuite de séparer entièrement ces deux sortes de cultures. Sans exception, toute culture mêlée sans discernement est condamnée par avance à un insuccès qui dégoûte les producteurs et arrête les progrès de l'arboriculture.

La *seconde condition* est le choix des arbres robustes et fertiles, dont le nombre est assez grand aujourd'hui dans toutes les pépinières pour ne pas embarrasser les cultivateurs. Cependant, il faut savoir que s'il n'y a pas de selles à tous chevaux, il n'y a pas d'arbres qui poussent bien partout. Le succès des cultures spéciales présente des données fort instructives qu'on fera bien de consulter. C'est ainsi que les Rousselets, qui font si bien aux environs de Rennes, profitent moins bien aux abords de l'Océan. Les Doyennés, qui se plaisent si bien dans les jardins de la Touraine, ne produisent que des fruits insipides en Lorraine et même en Normandie. Tels fruits demandent des abris; tels autres sont moins exigeants et ont plus de goût en plein air, etc.

Bien choisir l'espèce de fruits et même les variétés appropriées au terrain et au climat, est une condition indispensable pour le succès.

Il est temps de revenir à la culture sur franc, et parfois à la double greffe, dont le cognassier est la base, mais dont la vigueur procède du greffage primitif d'une espèce vigoureuse.

La troisième condition favorable à la réussite des vergers de production, *c'est la forme à donner aux arbres;* si elle est savante, minutieuse et exigeante, elle ne sera jamais appliquée avec succès que par un petit nombre de producteurs intelligents et qui ont des loisirs; elle ne saurait être rémunératrice. Elle produit du beau et du bon (quand elle produit), mais elle est vicieuse au fond, parce que ses produits sont trop chers.

Sous nos climats tempérés, peu favorisés du soleil, il faut avant tout que *les arbres aient peu d'épaisseur,* pour bien mûrir leurs fruits, abrités par un feuillage peu dense, soit en espaliers, en contre-espaliers, en cordons, en gobelets, etc. 10 à 15 centimètres au plus d'épaisseur, est la meilleure condition pour que les fruits soient bien aérés et bien ensoleillés; *il faut proscrire la quenouille,* difficile

et longue à bien obtenir, supprimer son axe central, et reporter sa branche de charpente à la circonférence, sous la forme d'un immense gobelet.

Les horticulteurs savent la tendance de tous les arbres à végéter par leur extrémité et à affamer leur base, qui dépérit vite, si l'on n'a pas soin de rabattre leur cime au bénéfice des branches du bas. Il faut attendre qu'elles soient presque entièrement formées et développées, pour permettre aux arbres de compléter leur cime, cette condition arrête un peu le développement des arbres, mais elle assure leur durée; une fois les assises bien établies, la végétation du sommet ne peut que les affamer un peu et les rendre plus productifs, elle ne peut plus les faire dépérir.

La quatrième condition est la plus controversable, mais elle est de rigoureuse exigeance; à elle seule, elle pourrait presque annuler l'efficacité des trois autres. *Je veux parler de la taille.* Doit-elle être conservée avec toutes les exigeances des méthodes modernes? Il faut renoncer à produire beaucoup et à bon compte; l'arboriculture soumise à ses lois n'est pas née viable pour la grande production. Voyons donc jusqu'à quel point on peut la restreindre et même s'en passer. La formation de la charpente des arbres à fruits peut évidemment se passer du sécateur, car le croissant suffit pour émonder leurs têtes et pour les forcer à ne pas dépasser l'épaisseur réglementaire de 10 à 15 centimètres; la taille en trois temps suffit à toutes les exigeances; elle est commode, expéditive et efficace; un seul ouvrier, armé de cet instrument, vaudra au moins *dix* des plus habiles arboriculteurs de nos jours. La besogne est vite et bien faite, et surtout faite en temps opportun, *e sempre bene!*

Quant à la branche fruitière, elle paraît d'abord mériter, exiger plus de ménagements, mais au fond il n'en est rien. Quand les charpentes sont bien établies et que l'arbre a peu d'épaisseur, il n'y a pas de crainte de voir les lambourdes s'emporter et s'allonger. Il faut de toute nécessité que les fruits poussent directement sur les charpentes et au voisinage des plus fortes branches; toutes les lambourdes que la sève ou l'ambition emporteraient seraient immédiatement réprimées *par le terrible croissant,* qui, comme Procuste, coupe tout ce qui dépasse! D'ailleurs, les branches de charpente abandonnées à toute leur force de végétation, ne permettent guère aux lambourdes de devenir gourmandes; elles ont soin de se tenir modestement à leur rôle, sans ambitionner comme aujourd'hui à produire du bois, ce qui est une des infirmités de la culture sévère et châtiée de nos professeurs.

Ce n'est pas une innovation spéculative et purement théorique que nous préconisons en ce moment; de nombreuses et fructueuses expériences ont été faites. Je pourrais citer plusieurs jardiniers qui ont depuis longtemps jeté leurs sécateurs par dessus les murailles, et qui s'en trouvent bien. Imitons-les, acquérons l'expérience peu coûteuse en pareille matière. Mais tout l'avenir de l'arboriculture est là et non ailleurs; les professeurs le contesteront bien un peu pour la forme et dans leur intérêt, mais une fois le fait constaté, ils seront des premiers à en profiter pour leur compte, à faire des jardins au lieu de faire des leçons; ça sera plus profitable, sinon plus

honorable. Au lieu de dix-huit cents francs, je leur promets trois mille livres de rente au moins, et plus sûrement qu'avec les fameux lapins; Dieu veuille que mes vœux ne soient pas un rêve! J'ai la plus intime conviction du succès; à vous, mes très chers compatriotes, à le mettre en œuvre, et à vous souvenir au besoin que l'affection que je vous porte est le seul mobile qui m'anime, et me fait braver pour vous le blâme dont on abreuve les innovateurs.

De la nécessité de tailler les Arbres fruitiers.

RÉPONSE A M. LE DOCTEUR PIGEAUX, — PAR M. THIRION.

Depuis que l'arboriculture est un art, il s'est toujours rencontré des amateurs intelligents pour protester contre les mystérieuses pratiques dont les jardiniers enveloppaient à dessein leurs travaux. Héritier de ces spirituelles traditions, M. le docteur Pigeaux renouvelle aujourd'hui cette croisade, et, disons-le tout d'abord, son intention ne mérite que des éloges; nous avons nous-mêmes trop longtemps tourné nos efforts vers ce but utile, pour ne pas nous associer complètement à ses tentatives; si l'on veut cultiver commercialement les arbres fruitiers, il est évident que les premières conditions économiques de ce travail sont la simplicité et la rapidité d'exécution.

Mais, non content de blâmer ce qui se fait, M. Pigeaux, élevant autel contre autel, système contre système, veut faire accepter une méthode de taille, qu'il nomme *taille en trois temps,* plaisamment vantée, et même exécutée déjà par M. Armand Gontier, à Fontenay-aux-Roses; et alors, de critique devenu prophète, il devient à son tour discutable, et il nous permettra sans aucun doute, grâce à son urbanité bien connue, de contester sa méthode comme il a contesté celles de ses devanciers.

La taille, selon nous, se divise en deux parties bien distinctes qui ont leur principe et leur but différents : la taille de la charpente et la taille de la branche à fruit; un simple examen permet de reconnaître combien profondément elles diffèrent l'une de l'autre, la première ayant pour but la production du bois, et la seconde celle du fruit; la première cherchant à accélérer le cours de la sève, et la seconde à le modérer; la première, suivant les praticiens accrédités, devant se faire de bonne heure, et la seconde le plus tard possible. Or, que la taille de la charpente puisse être négligée, qu'elle se fasse avec des outils imparfaits, ou même qu'elle ne se fasse pas du tout, nous ne ferions pas beaucoup de difficultés pour l'admettre, et nous avons toujours considéré que le mieux était de s'en passer toutes les fois que cela se pouvait; de là à conseiller d'établir les arbres fruitiers en haie peu épaisse, il n'y a peut-être pas aussi loin que l'on pourrait le croire, et nous tomberons parfaitement d'accord avec M. Pigeaux que les formes savantes, minutieuses et exigeantes pourraient souvent ne donner que des produits peu rémunérateurs.

Quant à la branche à fruit, nous ne nous accordons plus ; la branche à fruit doit être courte pour être tout aussi près du cours principal de la sève qu'il se pourra, afin de donner de beaux fruits, courte encore afin de ne pas être contournée, et nous admettons comme principe capital qu'*une bourse de poirier ne doit pas produire deux fois,* pas plus que la branche à fruit du pêcher; c'est là le seul moyen d'obtenir à coup sûr du fruit de première qualité. Eh bien ! ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que le *beau fruit est seul avantageux à la vente;* un arbre d'une certaine étendue ne peut pas, à moins de s'affaiblir, produire au-delà d'un certain poids de fruits, — nous avons assez souvent vu mourir de consomption, en plein été, les arbres sur lesquels on en avait trop laissé, — et personne ne peut contester que deux poires pesant ensemble un kilogramme valent, sur le marché, quatre à cinq fois plus cher que cinq poires pesant chacune 200 grammes. Tout est là ! et puisque M. Pigeaux cite dans son mémoire les cultivateurs de Montreuil, on peut lui rappeler que ce qui fait leur vrai bénéfice, ce sont les belles pêches qui se vendent 0,50 c. l'une, et non celles qui se vendent 3 ou 4 francs le cent.

De ce qui précède se déduit inévitablement la nécessité de tailler la branche à fruit, de la surveiller avec amour, de la conduire avec intelligence, de la modérer ou de l'exciter à propos. Est-ce le croissant qui saura, dans le prunier ou dans l'abricotier, faire surgir à la base de la petite branche à fruit ce bois nouveau sur lequel s'asseoira la récolte de l'année suivante, n'ayant entre elle et le canal principal de la sève que du bois neuf aux larges canaux, au lieu de ces petites nodosités superposées, dures, tortues, difformes, qui finissent par donner des fruits inférieurs dans ces arbres abandonnés à eux-mêmes? Le croissant saura-t-il pincer, gouverner cette indocile branche à fruit du pêcher dont la nature veut toujours faire un gourmand, et dont l'artiste calcule à son gré la grosseur, la longueur et l'empatement? Le croissant fera-t-il sortir des rides du dard des poiriers et des pommiers ces trois invariables productions fruitières dont on peut prédire presqu'à coup sûr l'épanouissement pour leur troisième année, ou réduire par des pincements réitérés à l'état de brindille ce bourgeon voisin du terminal qui était né avec l'orgueil de rivaliser de vigueur avec lui? Evidemment non, et songez que si nous insistons tant sur ces détails, c'est uniquement parce que nous avons la conviction que ces pratiques en apparence minutieuses, conduiront nos fruits derrière les vitres de Chevet, tandis que le croissant ne sera jamais que l'approvisionneur des charrettes à bras qui circulent dans les faubourgs.

Mais, après tout, quel que soit le résultat obtenu, M. Pigeaux aurait encore raison si la taille demandait autant de temps qu'il le dit, et n'était à la portée que de quelques adeptes seuls capables de conduire cette œuvre difficile à bonne fin. Peut-être en a-t-il été ainsi autrefois ; mais aujourd'hui, grâce à l'active intervention des Sociétés d'horticulture, grâce au progrès des lumières, grâce aussi aux gens courageux qui combattent les préjugés comme le fait M. Pigeaux, utiles même quand ils dépassent le but, la taille n'est plus cet arcane indéchiffrable qui effrayait les novices autrefois : *Tailler les branches de charpente aussi longues que possible, établir*

sa branche à fruit sur au moins deux yeux bien apparents, voilà à quoi se réduisent les principes que nous dévoile M. Dubarle, notre professeur; et j'en pourrais citer bien d'autres, ses dignes émules, dont tous les principes sont marqués du même cachet de simplicité. Aussi voyons-nous les jardiniers dignes de ce nom soigner des quantités d'arbres qui auraient épouvanté La Quintinye, sans négliger pour cela les vastes serres, les parterres immenses et l'important potager dont la direction leur est confiée. Je pourrais au besoin citer des noms propres, mais j'aime mieux en appeler à la mémoire de mes lecteurs, dont pas un ne pourra, en évoquant ses souvenirs, se refuser à l'évidence de ma démonstration.

Ainsi, — pour me résumer, — approbation complète d'une extrême simplicité dans les procédés de la taille des arbres fruitiers, ce qui me permet de remercier M. Dubarle, dont l'enseignement nous pousse dans cette voie féconde; et pourtant nécessité absolue, pour obtenir un véritable bénéfice de cette culture, de ne récolter que des fruits de premier choix, les seuls dont le produit soit rémunérateur, ce qui ne peut s'obtenir que par une taille intelligente, raisonnée et assidue de la branche à fruit.

Les Engrais chimiques,

PAR M. LEFEBVRE, PHARMACIEN A PONT-SAINTE-MAXENCE.

M. Corbin, président de la Société d'agriculture, a, dans la grande séance qui a suivi le concours, donné un laisser-passer à la théorie des engrais chimiques. C'était plus pour marquer que l'agriculture commence à sortir de la routine, que pour constater les résultats obtenus. En effet, le système Ville, quoiqu'ayant six ans d'existence, brille encore plus aujourd'hui par le reflet d'une haute protection que par le nombre de ses adeptes. Cependant, comme des études pratiques se font en beaucoup d'endroits avec les engrais chimiques, et que le succès, si succès il y a, sera également profitable à l'horticulteur, vous me permettrez de vous en dire un mot.

Jusque dans ces derniers temps, le fumier était regardé comme l'agent nécessaire de toute végétation; il y a une vingtaine d'années, on lui donna un adjuvant, le guano du Pérou, qui devint lui-même une autre nécessité. Comme le guano était cher, sa reproduction impossible, des personnes peu honnêtes et quelques rares hommes capables et loyaux ont cherché à fabriquer des produits similaires, et n'ont réussi qu'à fatiguer le cultivateur, qui se résigne généralement à produire moins, avec son unique fumier, pour n'avoir plus de déception.

Aussi, grande fut la rumeur quand M. Ville, contrairement aux idées admises, prétendit que cet humus ou fumier n'était qu'un excipient inerte, et qu'il était possible de régler les effets de la végétation au moyen des éléments que la chimie découvre dans les plantes, et de fonder une agriculture nouvelle sur leur emploi.

Considérant que ces éléments sont au nombre de 14, organiques ou minéraux,

toujours les mêmes; que des 4 éléments organiques, 3 : le carbone, l'hydrogène, et l'oxygène, sont fournis abondamment par la nature; que le sol, quel qu'il soit, renferme toujours assez de soufre, de chlore, de silicium, de fer, de manganèse, de magnésie et de sodium. M. Ville arrive à n'avoir à donner à la terre pour la nourriture des plantes que de l'azote d'une part, du phosphore, du potassium et de la chaux de l'autre.

Partant de ces premières données, M. Ville a pu composer un engrais complet avec un mélange de phosphate de chaux, comprenant le phosphore et le calcium, et de nitrate de potasse, comprenant l'azote et le potassium; ou encore en prenant l'azote des sels ammoniacaux et ajoutant la potasse. Les formules et les doses peuvent varier à l'infini, pourvu que les quatre éléments en question y soient représentés.

Bien plus, sachant mathématiquement ce qu'il donne à la plante, M. Ville a pu calculer ce qu'elle emprunte au sol et à l'air, et donne une définition nouvelle et vraie des plantes améliorantes : celles qui accusent l'excédant d'azote le plus fort dont l'atmosphère a fait seul les frais.

Comme je vous le disais tout à l'heure, les essais de M. Ville datent de 1861, et depuis 1861, les mêmes terres produisent chaque année une abondante récolte, sans l'emploi d'un atôme de fumier; l'agriculture s'émeut, et les engrais chimiques figurent dans tous les discours d'apparat. Les Sociétés d'horticulture travaillent plus modestement : nous écoutons, nous attendons et saisissons le vrai progrès au passage. Or, le moment est venu, je crois, de saisir les idées de M. Ville, et de voir si nous ne trouverons point là le moyen de ranimer nos terreaux épuisés.

Le Terreau de couche,

A PROPOS DES ENGRAIS CHIMIQUES, — PAR M. THIRION.

On ne saurait trop savoir gré à M. Lefebvre d'avoir appelé l'attention des horticulteurs sur les *engrais chimiques,* sur l'emploi desquels, sans aucun doute, est basé l'avenir de nos récoltes de toute nature. Seulement, au point de vue particulier de la culture maraîchère, il est indispensable de bien nettement définir leur rôle dans la végétation, afin de prévenir des engouements susceptibles d'amener de véritables déceptions.

Les engrais chimiques, comme l'explique très clairement M. Lefebvre, peuvent aujourd'hui, grâce aux progrès de la science, s'appliquer à chaque plante particulièrement aux doses précises nécessaires à chacune d'elles ; mais il ne faut pas oublier que le véhicule indispensable qui les transporte dans l'organisme des plantes, c'est l'humidité, et tous nos jardiniers savent que le soin de culture le plus essentiel consiste à maintenir toujours leurs planches dans un état convenable d'humidité, ce qu'ils atteignent par la création de fossés d'égouttement dans les terrains inondés, ou par l'établissement de conduites d'eau pour les arrosements

pendant les grandes sécheresses. De là aussi cette conviction chez eux que les paillis, les terreautages, et surtout la présence d'une grande quantité de terreau dans leur sol, sont les meilleurs préservatifs de leurs légumes contre la sécheresse, — nous ajouterons, nous, et contre l'excès d'humidité.

En effet, le terreau, produit de la décomposition lente de toutes les matières végétales ou animales que contiennent les fumiers, est non-seulement un engrais, mais encore un amendement; il y a des terres qui retiennent l'eau, et que l'on appelle froides; d'autres que l'on nomme brûlantes, parce qu'elles laissent filtrer l'eau sans pouvoir la conserver; eh bien! le terreau a la double propriété de rendre les premières plus poreuses et les secondes plus compactes; il corrige, il *amende* les défauts de chacune d'elles; en un mot, il rend fraîches les terres brûlantes, et chaudes les terres froides. Appliqué à de hautes doses, il a suffi, jusqu'à ce jour, aux cultures maraîchères, et il ne serait pas difficile de trouver des *marais,* aux environs de Paris, où le chiendent et le chardon pouvaient à peine vivre avant qu'une main intelligente leur eût, en une seule année, appliqué 50 centimètres de fumier de cheval, pour les transformer en jardins de haut produit.

Mais il devient et bien rare et bien cher, ce merveilleux terreau qui a produit tant de miracles; quand vous ne pourrez pas en amasser une quantité suffisante, n'oubliez pas que les engrais chimiques, mêlés dans sa masse, en doubleront, en tripleront l'énergie; songez aussi que quand, par une faveur spéciale, vous serez en possession d'un terrain saturé de terreau, vous savez de ces terrains où la plante pousse *veule, chlorotique,* gorgée d'humidité, les engrais chimiques seuls pourront rendre à la végétation la vigueur nécessaire pour tirer parti de cet excès de nourriture.

Pour nous résumer, ayons du terreau d'abord, et des engrais chimiques après. Mêlons-les ensemble, et nous atteindrons les résultats les plus complets et les plus avantageux.

VISITES DE JARDINS

Par M. A. Corbie, secrétaire de la Commission.

Le Commission des Visites, considérant l'avancement prématuré de la saison, en présence des chaleurs tropicales de l'année, a jugé nécessaire de procéder, presque sans interruption, à la série des examens qui lui étaient demandés. Les concurrents, placés ainsi dans des conditions identiques, auraient toute confiance dans la justice et l'équité des membres de la Commission.

Dix-sept visites de jardins ont eu lieu dans l'espace d'une semaine, sous le poids d'une température accablante, et à des distances assez éloignées.

I.

JARDIN DE M. LARDÉ, CHEZ M. CORBIE, A NANTEUIL.

Le 17 juin, la Commission visitait le vaste jardin de M. Corbie, propriétaire à

Nanteuil, dont la direction est confiée à M. Lardé. Nous avons admiré les plantations très nombreuses faites par lui depuis quelques années, et qui nous ont paru douées d'une vigueur peu commune.

Nous aurions été surpris de voir tant d'arbres fruitiers livrés exclusivement aux soins d'un seul jardinier, si nous n'avions pas su que la main laborieuse du propriétaire, amateur d'horticulture, membre de notre Société, venait en aide à M. Lardé.

Dans le cours de sa carrière agricole, il a su consacrer à l'horticulture les loisirs que lui laissait son exploitation, recueillant pour l'avenir des ressources importantes contre le manque d'occupation et les ennuis de l'oisiveté. Nouvel exemple à proposer à tous ceux qui cultivent le grand jardin des champs.

Le soleil dardait sur nos têtes ses rayons brûlants, et, grâce à l'hospitalité cordiale et empressée dont M. et madame Corbie ont honoré les membres de la Commission, nous avons pu agréablement procéder à un examen minutieux de tant d'espaliers et de plate-bandes.

II.

JARDIN DE M. DAGUET, CHEZ MADAME ROUSSEAU, A BOREST.

En franchissant le seuil de cette villa si pittoresque, nous avons été émerveillés de l'ensemble des nombreux massifs de fleurs d'élite semés avec art sur l'emplacement qui en forme comme la cour d'honneur.

Nous avons retrouvé le jardin d'hiver aussi coquet et aussi soigné que l'année dernière, avec ses Camelias en espalier, des Arums, des Dracœna, un Theophrasta de belle végétation, et son Mimosa majestueux dont la cime s'incline, faute d'espace pour s'élever.

Les plantes du conservatoire avaient émigré dans les massifs; il ne restait, entre autres sujets, qu'une belle collection de Cactées qui aurait fort bien tenu sa place à l'Exposition dernière.

La serre chaude, avec ses végétaux précieux, des Begonias en belle collection, nombre de terrines à multiplication bien remplies, abrite encore le Bananier de la Chine (Musa Sinensis); nous avons pu examiner, cette année, l'aspect du régime incliné vers la terre, offrant une immense grappe de figues-bananes, disposées comme les doigts de la main, longues d'au moins 0.10 centimètres, et au nombre d'une centaine.

Nous avons constaté avec quelqu'intérêt que des vignes en palmettes paraissaient devoir remplacer successivement les arbres fruitiers en langueur qui garnissent le mur attenant aux serres; le sol, de mauvaise qualité, serait utilisé avec plus d'avantage et de profit.

La Commission a concentré son attention sur une belle collection de pêchers dirigés en obliques et en palmettes; la formation de la charpente a été habilement conduite et bien équilibrée, la taille de la branche à fruit, le pincement et le palissage traités avec soin; l'importante question du remplacement n'a pas été

éludée un seul instant, toutes les branches fruitières portent l'empreinte d'une main exercée. Les mêmes pêchers, qui, l'année dernière, étaient devenus la proie des pucerons, nous ont montré cette fois toutes les apparences de la plus vigoureuse santé.

Indépendamment de ses connaissances en arboriculture, M. Daguet nous en a révélé d'autres non moins importantes, et qui peuvent se rattacher à la section des arts horticoles. Le domaine de madame Rousseau, par sa position sur le flanc d'un coteau de la Nonette, est sillonné par des allées assez rapides que les pluies tendent à dégrader; par les soins de M. Daguet, ces chemins ont été refaits à neuf avec un mélange de tuf calcaire frappé à la manière du béton.

Le sol du parc, généralement au-dessous du niveau de la rivière, se relève; les allées, qui serpentent en tous sens, se forment en chaussées élégantes et solides désormais à l'abri de l'humidité; c'est encore M. Daguet qui a établi lui-même les niveaux, ménagé les pentes.

Nous avons eté unanimes pour reconnaître que ce travail d'assainissement exécuté dans ces conditions était de la plus grande utilité.

Il serait à souhaiter que tous les élus de la fortune dans notre arrondissement fussent aussi désireux d'embellir leurs propriétés : ils répandraient autour d'eux l'honnête aisance et le bien-être de tous.

Madame Rousseau, qu'une indisposition retenait dans ses appartements, avait confié à son jardinier le soin de nous recevoir, et nous avons regretté de ne pouvoir lui adresser nos sincères remerciements.

III.

JARDIN-MARAÎCHER DE M. FASQUEL, A CREIL.

Le samedi suivant, nous arrivions dans la ville de Creil, pour visiter la culture maraichère que dirige lui-même M. Fasquel. Nous y avons trouvé un établissement très soigné, très bien tenu, qu'on peut sans exagération donner pour modèle aux maraîchers de l'arrondissement. A l'œuvre on reconnaît l'artisan : l'ordre le plus parfait règne dans son travail, et la disposition nette et précise de ses produits porte le cachet de l'industrie maraîchère qui alimente la capitale.

La régularité du champ qu'il cultive lui permet de changer tous les ans l'emplacement de ses couches à châssis, comme on change un parc dans la plaine, et d'entretenir ainsi sa terre dans un très grand état de fertilité. Un mois avant notre visite, tous ses carrés étaient pleins; le peu que nous avons vu a suffi pour nous faire juger son savoir-faire. Nous avons examiné la melonnière, composée d'une cinquantaine de châssis, abritant des melons de tous âges et de toutes grosseurs, dont la végétation était très bonne et bien dirigée.

Comme les maraîchers de Paris, M. Fasquel a réalisé une amélioration de la plus grande importance : une pompe à triple effet, mue par un cheval, distribue l'eau dans des réservoirs placés en divers endroits et à la portée des bras. On ne saurait trop louer ceux qui donnent le bon exemple; que chacun les imite : le but

de notre Société d'horticulture, c'est le perfectionnement des méthodes par l'émulation.

COMPTES-RENDUS.

Rapport de la Commission du Jardin,

PAR M. THIRION.

Messieurs,

Votre Commission du Jardin a décidé que l'administration en serait confiée à trois de ses membres qui, se succédant de mois en mois, exerceraient alternativement ces fonctions. Elle a pensé de plus que, pour répondre dignement à la confiance dont vous l'aviez honorée, chaque administrateur sortant vous ferait un rapport sommaire de ce qui aurait été fait au jardin pendant son exercice particulier. Je vais avoir l'honneur de commencer cette série de rapports par le résumé des travaux exécutés en juin 1868.

Le jardin, pendant ce mois, s'est enrichi de plantes données par plusieurs sociétaires zélés. 130 pieds de *Dahlias* variés ont été envoyés par la fabrique de porcelaine de Creil. 40 *Dahlias,* 80 *Cannas* et plusieurs pieds de *Ricin,* ont été donnés par M. Tassin. 16 variétés de *Fraises américaines* sont dues, 6 à M. Crétin, de Saint-Martin, et 10 à M. Louis Grüny. M. Bert, du château des Bouleaux, a donné 20 *Pelargoniums zonals* et 11 *Pelargoniums de fantaisie.* M. Chantrier a choisi dans sa remarquable collection de conifères un beau *Taxus* qui fera l'ornement de la partie inférieure de notre pelouse. M. Pottier fils a laissé un des gros pieds de *Coleus* qu'il avait exposés, et a envoyé en plus 40 jeunes pieds de *Coleus Verschaffeltii.* M. Lecocq-Dumesnil a fait don de 40 variétés de *Dahlias* peu connues.

Parmi les graines qui avaient, de toutes parts, été données à la Société pour son jardin, deux catégories sont à établir : celles qui ont été semées en place, les graines potagères en grande partie, et celles qui, semées en pépinière, ont dû être repiquées, et qui se rapportent plutôt aux plantes d'ornement. Parmi les premières, quelques-unes n'ont pas levé, principalement dans les légumineuses venant de la Société d'acclimatation, et nous ne croyons pas utile d'en faire la nomenclature. Les autres ne sont pas encore assez avancées pour être appréciées, et nous ne pouvons encore que vous en signaler quelques variétés pour leur précocité, telles que : un *Pois du Brésil,* à fleur violette, donnant de belles cosses de mange-tout, ou Pois sans parchemin ; un petit Pois des États-Unis, *Green peas,* très trapu et couvert de fleurs; le *Pois Michaux à grosse cosse* de M. Maupas, plus tardif que ses congénères, mais paraissant devoir être très généreux; la *Lentille du Brésil,* qui sera probablement très fertile; la *Chicorée toujours blanche* s'accommode parfaitement du sol aride de notre jardin; une *légumineuse fourragère* du Brésil, d'une très faible

végétation, à feuille très laciniée, ne présentant aucun intérêt, a dû être supprimée avant sa floraison; en revanche, le Pois de Senteur *Invincible Scarlet* est une très bonne plante bien florifère, et dont la couleur, carmin vif très franc, fait un effet charmant; la *Celosia alba pyramidalis,* trop tardive pour la pleine terre, aurait dû être semée sous châssis, et il a fallu l'abandonner.

Les graines données par MM. Huber, Donon et autres sont maintenant presque toutes repiquées, en place ou en pépinière; mais sous peine d'employer mal à propos un temps précieux, nous ne devons vous entretenir que de celles qui donnent déjà quelques résultats. Telles sont : le *Phlox Drummondi Chamois rosa,* plante vigoureuse, mais dont il faudrait défendre les fleurs contre un insecte presque microscopique que nous signalons à ceux d'entre vous qui ont des connaissances en entomologie; le Pétunia *Comtesse Ellesmere,* plante trapue, corolle bien faite, quoique petite, de couleur mauve très vif, à cœur blanc; le *Sorghum Nankinense,* qui, par sa belle végétation, annonce une bonne plante pour les grands massifs; le *Calliopsis diversifolia,* plante très florifère, fleur jaune avec disque brun; le *Cosmos bipinnatus exaristatus,* grande plante cuivrée, à feuillage très découpé, montrant déjà le bouton; la *Nicotiana grandiflora purpurea,* dont la large feuille argentée promet une belle décoration pour de grands massifs.

Le reste du jardin, principalement les arbres, annonce une végétation très satisfaisante, malgré la grande sécheresse, et le paillis a permis de se dispenser de très grands arrosements. La partie centrale qui avait été dessinée pour l'exposition a été conservée provisoirement, et les plates-bandes en ont été garnies avec les plantes semées par M. Dubarle en pépinière au mois d'avril. M. Béchade y a monté un petit kiosque en fer d'un bon effet, au pied duquel des *Gobeas* ont été plantés. Une *Poirée à Carde du Chili,* dont la graine a été donnée à la Société par MM. Courtois-Gérard et Pavart, grainiers à Paris, doit vous être signalée en attendant son parfait développement, comme étant très sujette aux attaques des petits oiseaux, qui en mangent les feuilles avec avidité. Le pied de pissenlit donné par M. Leroy a fourni des graines qui ont été semées. Un *OEillet mignardise,* très double, à fleur blanche très striée de pourpre noir, apporté d'Amiens par M. Dubarle, sera aussi multiplié qu'il sera possible pour en répandre la variété, qui est méritante. Le *sulfate d'ammoniaque,* échantillon donné par M. Béchade, a été répandu à raison d'environ 5 grammes par pied, sur des fraisiers; à l'automne prochain, il vous sera rendu compte de cette expérience. Enfin, les vignes données par M. Pigeaux ont été plantées, suivant la méthode de M. le docteur Jules Guyot, au commencement de juin, après avoir été stratifiées jusqu'à cette époque; ce sont : *Muscat d'Alexandrie, Noir de Damas, Noir de Judée, Muscat Frontignan,* 2 *Raisins de Palestine,* 2 *Raisins Bordelais, Chasselas d'Alexandrie et Noir d'Espagne.* Les progrès de cette plantation seront relevés avec soin, et il vous en sera rendu compte. En attendant des résultats qui ne seront complets qu'à la fin de la campagne, la Commission adresse ses félicitations à M. Dubarle, pour le soin avec lequel toutes ces plantes diverses ont été semées, cultivées et

étiquetées : bientôt les noms placés auprès de chaque massif permettront aux visiteurs de faire connaissance avec plusieurs plantes méritantes et peu répandues dans nos jardins.

COURS D'ARBORICULTURE

De M. Dubarle, Jardinier-Professeur.

QUATRIÈME LEÇON. — TAILLE DU PRUNIER, DU CERISIER ET DE L'ABRICOTIER.

Végétation particulière. — Ces arbres, compris sous le nom générique d'arbres à fruits à noyau, ont un mode de végétation assez identique pour que leur taille soit expliquée dans le même chapitre, ce qui sera dit pouvant s'appliquer à tous les trois indistinctement, sauf de légères différences que nous aurons soin de faire ressortir quand il en sera temps.

Le caractère particulier de leur végétation est de fleurir presque toujours sur le bois de l'année précédente, l'abricotier principalement, et sauf quelques cerisiers à bois pendant et à fruit acide. Chez l'abricotier, les bourgeons de prolongement sont en effet souvent chargés de fleurs, mais, comme elles ne nouent pour ainsi dire jamais, la différence n'est pas très sensible. Quand ces arbres sont abandonnés à eux-mêmes, les yeux inférieurs du rameau de l'année précédente donnent naissance à de petites rosettes couronnées d'un bouton à bois entouré de plusieurs boutons arrondis qui, dès l'année suivante, donnent naissance à des fleurs. Les deux ou trois yeux supérieurs, au contraire, s'allongent en bourgeons à bois, ce qui donne aux arbres cette forme ronde, trapue et confuse sous laquelle on les remarque ordinairement dans les vergers.

Taille de la charpente. — Les remarques précédentes suffisent pour faire comprendre que les formes pyramidales, en palmette, lyre, etc., ne conviennent pas aux arbres à fruits à noyau, chez lesquels la flèche se laisse trop souvent dominer par les branches latérales; la forme en gobelet, au contraire, leur est très favorable, et ils y fructifient abondamment. Au surplus, l'espalier ne leur est pas nécessaire; on ne l'applique guères qu'à l'abricotier, et encore ne devrait-on l'y placer que dans les pays où il est absolument impossible de le faire fructifier en plein vent; car son fruit n'y acquiert ni le goût, ni le parfum, ni le jus sucré qui en font l'agrément; et, dans ce cas, aussitôt que les gelées ne sont plus à craindre, et que les abricots sont bien noués, il faut dépalisser l'arbre, ramener en avant ses branches, que l'on attache sur de forts piquets, aussi loin que possible du mur, et, dans cette situation, lui donner néanmoins tous les soins de pincement et de direction nécessaires pour qu'il ne soit pas déformé quand on le repalissera après la récolte; les fruits ainsi obtenus ont presque toutes les qualités du plein vent. Quelquefois, le prunier de *Reine-Claude* se met aussi en espalier, où, contrairement à l'abricotier, ses fruits acquièrent de la qualité; mais la quantité en

est presque toujours bien diminuée, et nous pouvons affirmer n'avoir jamais vu la fructification du prunier en espalier se montrer abondante et régulière. Enfin, la cerise *May-Duke,* la plus précoce de toutes, après l'*Indulle,* se place aussi le long d'un mur, pour en avoir dès la fin de mai, ou les tardives, telles que *Morello* et *Griotte du Nord,* aux murs le plus mal exposés, pour les conserver plus longtemps; du reste, le cerisier est celui de ces trois arbres qui s'y comporte le mieux, et nous en avons vu en espalier, sous forme de palmette simple ou double, qui se maintenaient convenablement.

En contre-espalier, ils seront toujours plus difficiles à maintenir qu'en gobelet, à cause de leur mode de végétation, mais ils offriront la facilité de leur donner, au printemps, des abris temporaires qu'il faudra avoir soin d'enlever quand les gélées ne seront plus à craindre, ce qui, pour l'abricotier principalement, offre un certain intérêt.

Quelque forme, au surplus, que l'on adopte pour les conduire, les arbres à fruits à noyau seront dirigés selon les mêmes principes que nous avons établis pour les autres. Il faudra seulement avoir soin de les tailler plus court que le pêcher, surtout le prunier, qui a une tendance toute particulière à n'ouvrir que les yeux supérieurs du rameau, et surveiller attentivement les gourmands, surtout chez l'abricotier, qui y est très sujet; en effet, tous ces arbres sont exposés à la maladie de la gomme, qui les fait quelquefois périr, soit partiellement, soit même en entier, et ils craignent les fortes suppressions de bois, qui y donnent souvent lieu, en faisant refluer abondamment la sève sur un même point. En résumé, on peut dire que l'on obtiendra toujours des résultats satisfaisants en taillant *à moitié* les branches de prolongement. Il est bien entendu, cependant, que cette longueur est une moyenne seulement; ainsi, les cerisiers à bois droit (*May-Duke, Bigarreautier,* etc.), pourront se tailler plus long; au contraire, le prunier, ayant plus de tendance à se dégarnir par la base, devra se tenir souvent plus court. Au surplus, une règle sûre et à l'aide de laquelle on ne peut pas se tromper, c'est de se guider sur l'état des yeux inférieurs : *plus il y en a de restés à l'état latent, plus il faut tailler court;* quand ils sont tous bien apparents, on peut ne pas tailler du tout, surtout quand il s'agit d'un rameau palissé horizontalement.

Taille de la branche à fruit.— Chaque branche charpentière devant être garnie dans toute son étendue de branches à fruit, il est à propos de prendre un *rameau* ou bourgeon de l'année précédente, et de voir ce qu'il en adviendrait si on l'abandonnait à la nature sans le surveiller. Ainsi que nous l'avons dit tout-à-l'heure, les deux ou trois yeux les plus voisins du terminal se développeront en branches à bois; les suivants s'allongeront en espèces de brindilles de 25 centimètres de longueur, en moyenne, chargées d'yeux à bois et à fruits indistinctement; ensuite, on trouvera des dards ou rosettes, qui sont la véritable branche à fruit des arbres à fruits à noyau; enfin, ceux de la base ne se seront pas développés et s'éteindront irrévocablement, ce qui est encore un caractère particulier de la végétation de ces arbres. Il y a dans cette façon de pousser, au point de vue de la

science de l'arboriculture, deux vices graves que la taille doit chercher à corriger, d'abord les branches à bois du haut, qu'il faut faire tourner en branches à fruit, et ensuite les yeux de la base, qu'il faut empêcher de s'annuler, si l'on veut avoir un arbre régulièrement fait et bien garni. Le second de ces résultats s'obtient en taillant le rameau à la moitié de sa longueur, comme nous l'avons dit plus haut, et le premier en pratiquant des pincements intelligents, comme nous le verrons au chapitre spécial qui traitera de cette opération.

Pour le moment, prenons successivement les trois sortes de branches secondaires, dans l'ordre où nous les avons indiquées, et voyons ce qu'il en faut faire pour en tirer bon parti. Les branches à bois auraient dû être maîtrisées, ce qui eût été facile pendant leur végétation, en les pinçant sévèrement au-dessus du cinquième ou sixième œil, et pinçant encore les bourgeons qui se seraient développés après le premier pincement; dans ce cas, le but à atteindre est de refouler la sève dans les yeux de la base, afin d'en faire sortir des rosettes sur lesquelles on asseoira la taille au printemps suivant. Si, au contraire, elles n'ont pas été pincées, nous avons affaire à de véritables rameaux destinés à donner du bois, et non du fruit; dans ce cas, il faut, sans hésiter, les tailler sur l'œil apparent le plus inférieur; le bourgeon qui sortira de cet œil sera très sévèrement pincé à deux feuilles aussitôt qu'il fera son évolution, et, par ce moyen, ou l'on décidera les yeux inférieurs à se gonfler et à s'ouvrir, ce qui permettra de les travailler en branches à fruit, ou du moins l'on établira une petite branche à fruit au moyen de ces pincements réitérés au sommet de la partie conservée du rameau; dans tous les cas, tous ces pincements auront considérablement diminué son empâtement, et la sève se sera dirigée vers les prolongements.

Les brindilles sont chargées très irrégulièrement d'yeux à bois et à fleur; il eût suffi d'un pincement au début de leur végétation pour les transformer en dards; ce pincement n'ayant pas été exécuté, on les taillera de la manière suivante : on choisira un œil à bois, le plus rapproché possible de la base, mais au-dessous duquel il se montre cependant deux ou trois boutons à fleurs, et on supprimera tout ce qui se trouve au-dessus de lui. Quant aux rosettes, il n'y a rien à y faire qu'à les laisser fructifier.

Maintenant, il est à propos de signaler la manière de fructifier des arbres à fruits à noyau, et de donner les moyens de corriger les inconvénients qui en résultent. Le bourgeon qui a porté fruit reste désormais infertile; seulement, il s'est prolongé pour donner naissance à une partie plus jeune destinée à fructifier à son tour. Il en résulte que les branches à fruit de ces arbres s'allongent tous les ans en se dénudant par la base, et au bout de quelques années, la sève ne pouvant plus y arriver en assez grande abondance, elles restent stériles et meurent bientôt après; les yeux stipulaires étant nuls, ou au moins très rares, sur les arbres à fruits à noyau, on n'a ni la ressource de tailler sur les rides, ni l'espérance de voir un bourgeon nouveau sortir sur l'empâtement. En conséquence, l'art du jardinier consiste à faire naître des bourgeons de remplacement à la base de la

branche à fruit, comme dans le pêcher, avec cette différence, toutefois, que les branches à fruit, ici, étant plus courtes, on peut les conserver plusieurs années, pourvu que l'on ne laisse pas s'éteindre les yeux sur lesquels on peut compter pour le remplacement.

Voici comment on opère : le travail est le même pour toutes les branches dont nous avons parlé tout-à-l'heure, du moment qu'on les a réduites à porter fruit. Du milieu des boutons à fleur, un œil conique s'élance au printemps en dard, en rosette ou en brindille, pour continuer la branche à fruit; il faut pincer sévèrement ce bourgeon, afin de faire refluer la sève dans ceux qui se trouvent au-dessous, et qui, n'étant pas encore recouverts de vieille écorce, sortiront et fourniront la possibilité de remplacer la branche usée; quand on les verra eux-mêmes prêts à fleurir, on supprimera la branche, afin de les laisser profiter de toute la sève. Un procédé que nous recommandons encore tout particulièrement, c'est de faire tomber avec l'ongle l'œil terminal des dards, au moment de la taille en sec; cela détermine la sortie de bourgeons à la base et retarde l'allongement de la branche à fruit, mais ne dispense pas des pincements quand le remplacement ne s'est pas de lui-même solidement constitué.

Un principe essentiel, et sur lequel il faut appuyer, c'est que toutes les opérations d'été doivent être faites de très bonne heure; en effet, ces arbres végètent bien dans les terres arides qui sont contraires au pommier et au poirier, mais aussi et naturellement le plus fort de leur végétation a lieu au printemps, quand la terre n'a pas encore perdu toute la fraîcheur qu'elle a emmagasinée pendant l'hiver; aussi peut-on dire qu'en général ils ont peu de *sève d'août,* principalement le prunier, et les anciennes opérations de cassement ou de taille en vert ne leur réussissent pas, parce qu'elles se font au mois de juin et à la fin de la première sève; le pincement, au contraire, exécuté dès les débuts de la végétation, produit presque toujours de bons effets, et, quand il a été exécuté avec soin, on trouve, au moment de la taille en sec, à la base de la branche à fruit, des bourgeons de remplacement ou tout au moins des yeux préparés pour la fructification. En général, les branches à fruit sont laissées trop longues à la taille; comme les arbres à fruits à noyau sont très généreux, il suffit de laisser sur chacune quelques fleurs surmontées d'un œil à bois pour tirer la sève, et de cette façon la base, moins épuisée, fournira plus sûrement les remplacements nécessaires.

Ces indications sont suffisantes pour le moment, car, de tous les arbres fruitiers, les pruniers, abricotiers et cerisiers sont ceux sur lesquels le pincement amène les meilleurs effets et offre les moindres inconvénients, et au chapitre spécial du pincement on trouvera pour eux des indications très-précises à l'aide desquelles on pourra les diriger sans leur faire subir, au printemps, de grandes amputations qui leur causent souvent la maladie de la gomme.

ENTRETIENS
Sur la Physiologie végétale,

PAR M. RENÉ DE MARICOURT.

VI.

De la Racine (suite).

En reprenant ma comparaison et la modifiant, je vous prie de vous représenter un arbre au bord de l'eau et y projetant son image. Nous aurons la reproduction de ce qui se passe dans la nature. La tige, les branches, les feuilles qui se reflètent dans l'eau ont leurs antipodes souterrains qui sont la souche ou prolongation de l'axe, les subdivisions de la racine et chevelus, enfin les spongioles; ces dernières correspondent aux feuilles; renouvelables comme elles chaque année, elles ont des fonctions corrélatives. Les unes puisent dans la terre, les autres absorbent dans l'air; mais en même temps elles respirent, et, par l'évaporation, forment un vide qui accélère le travail de la sève. Le végétal est une sorte d'animal à l'envers qui a sa bouche en terre et ses poumons à l'extérieur.

Mais ceci est anticiper. Revenons. Je viens de vous exposer là une vérité qui n'a absolument rien de mathématique, c'est-à-dire qu'il n'est pas vrai que chaque point du végétal aérien ait son correspondant dans le végétal souterrain, qu'il y ait autant de ramifications à la racine qu'au tronc, autant de spongioles que de feuilles; mais c'est vrai en gros. On pourrait d'ailleurs faire des expériences à ce sujet. Dans la pratique, ceci ne laisserait pas que d'avoir une certaine importance. Par exemple, dans le traitement des arbres fruitiers, soit dans la forme carrée, une moitié de l'arbre est jaunissante et malade, comme cela arrive parfois, tandis que l'autre prospère; voir si la cause du mal ne réside pas dans la partie correspondante des racines. Indication vague et générale. A étudier. Quelques botanistes et horticulteurs affirment d'une manière absolue; d'autres nient ou hésitent. L'expérience peut seule décider.

Un fait certain, c'est qu'il n'y a aucune proportion constante entre le volume, la dimension des racines, et le volume, la dimension de la ramure. On ne connaît que trop les racines enragées du Chiendent, qui, lui-même, à la surface du sol, ne forme qu'une graminée assez vulgaire; le Phlox, n'eût-il qu'une simple tige, est muni d'un volumineux paquet de racines; le *Lonicera Symphoricarpos,* arrivé à une certaine dimension, est fort rude à déraciner. Mais prenons les exemples opposés: cet Aloès (Agave americana) dont j'ai eu l'occasion de vous parler, et à la prodigieuse végétation duquel j'assiste ici avec un étonnement qui ne se blase pas, eh bien! il se contente d'un trou de rocher, une fissure quelconque où il puisse émettre ses faibles racines, rien qu'un support; à la terre il ne demande qu'un point d'appui, un tout petit coin où poser le pied. Le sol le lui refuse-t-il? Prêtez-lui un pot, il s'en arrangera. Ceci me fait penser à une plaisanterie rappelée par A. Dumas dans un de ses récits: On félicitait un homme à longues jambes maigres de la bravoure qu'il déployait chaque jour de sa vie en leur confiant le poids de son corps.

L'Agave n'est pas moins aventureux, en déléguant à sa chétive racine le soin de le soutenir jusqu'à vingt et vingt-cinq pieds en l'air. Une tige très ramifiée de *Centranthus ruber* (lilas de terre) formant, avec son feuillage, une fort grosse touffe pendante, prospère admirablement le long d'un stipe de palmier à environ dix pieds d'élévation. Que l'on veuille remarquer combien peu de terre peut se loger entre les écailles des feuilles enlevées au palmier, et combien la racine qui s'y étend a peu de place pour son développement, et l'on verra quelle énorme disproportion entre le volume de la tige et celui de la racine.

Ici, on arrive à faire rentrer presque tous les faits dans une loi qui peut se formuler par un axiôme quasi-mathématique. Les plantes qui se nourrissent dans l'air ont moins besoin de puiser en terre. Quelles sont celles qui prennent beaucoup à l'air? Les plantes à feuilles larges et charnues qui ont un grand développement superficiel. La réciproque est vraie. Aussi, pouvons nous dire : *Le volume de la racine est presque toujours en raison inverse du volume de la feuille.*

Aux exemples précédemment cités ajoutons la luzerne, racine énorme, feuilles étroites.

Diverses causes influent encore sur la dimension de la racine : elle devient volumineuse, prenant un chevelu touffu dans l'eau (queue de renard); puis, comme elle pousse avant la tige, elle se trouve dans le jeune âge plus développée par rapport à cette tige, d'où je conclurais encore :

Le volume de la racine est en raison inverse de l'âge du végétal; en raison directe de l'humidité du sol où elle plonge.

Nous avons dit quelques mots de la forme, du volume des racines normales : il nous reste à parler des racines exceptionnelles; et après avoir cité quelques exemples, il nous faudra examiner la racine dans sa structure intime (anatomie), et enfin dans ses fonctions, ce qui nous ramènera à la physiologie proprement dite.

APICULTURE

PAR M. CHAPRON, INSTITUTEUR A FEIGNEUX.

Aujourd'hui les ruches auxquelles on n'a rien ôté encore sont très lourdes; j'en puis citer plusieurs qui, pesant à peine 12 kilos au 25 avril, pèsent aujourd'hui 25 kilos et plus, après avoir donné un essaim; à de telles ruches on peut enlever sans crainte 7 à 8 kilos de miel. Si la ruche est à calotte, la chose est facile pour tout le monde; il suffit, le soir, de soulever la calotte au moyen de trois cales grosses comme le doigt et de l'enlever le lendemain matin, après quoi on la remplace par une vide qui, vu le poids de la ruche, pourra encore être ôtée en tout ou en partie au mois de septembre. Si la ruche n'est pas à calotte, il faut la garder telle où la détruire complètement; on peut opérer ce que l'on appelle la taille, mais peu le sauraient faire, et le miel est inférieur à celui de la calotte.

Si elle est à son poids au mois de juin, faute de place, les abeilles resteront oisives tout le reste de la campagne; faute de cellules suffisantes, le couvain sera presque nul et la population diminuera.

Senlis.—Typ. Duriez.

TABLE

Procès-verbal de la séance du 5 Juillet 1868 145
Membres admis dans la séance du 5 Juillet. 152
Section de Creil. — Séance du 24 Mai 1868 152
Section de Pont-Sainte-Maxence. — Séance du 10 Juin 1868 . 153
Section de Nanteuil-le-Haudouin. — Séance du 14 Juin 1868 . 154
Section de Crépy-en-Valois. — Séance du 21 Juin 1868 . . 155
Règlement du Jardin 155
Rapport sur le *Potager moderne* de M. Gressent 156
Culture économique des Arbres fruitiers. 158
De la nécessité de tailler les Arbres fruitiers 162
Les Engrais chimiques 164
Le Terreau de couche 165
Visites de Jardins. 166
Rapport de la Commission du Jardin. 169
Cours d'arboriculture de M. Dubarle, jardinier-professeur . . 171
Entretiens sur la Physiologie végétale (suite) 175
Apiculture 176

Ordre du jour de la séance du 2 Août 1868.

A 1 heure, réunion dans les Comités. — Examen des objets déposés sur le Bureau.
A 2 heures, réunion générale.
Adoption du procès-verbal de la séance du 5 Juillet.
Admission de membres nouveaux.
Dépouillement de la correspondance.
Rapport de la Commission du Jardin.
Rapports des Comités sur les objets présentés.
Propositions et communications.

A 10 heures du matin, avant la séance, leçon d'arboriculture dans le jardin de la Société.

Formulaire de l'enquête sur les fruits cultivés dans l'arrondissement (recto)

Leçons d'Horticulture.

AOUT 1868.

Dimanche 2 : Leçon à Senlis, à 10 heures du matin, dans le jardin de la Société. — Séance à Senlis, à 1 heure de l'après-midi.

Jeudi 6 : Leçon à Montataire, à 9 heures du matin.
Leçon à Précy, à 2 heures de l'après-midi.

Dimanche 9 : Leçon à Versigny, à 9 heures du matin.
Séance à Nanteuil, à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Mercredi 12 : Leçon à Fleurines, à 9 heures du matin.
Séance à Pont, à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Jeudi 13 : Leçon à Senlis, à 2 heures de l'après-midi, dans le jardin de la Société.

Dimanche 16 : Leçon à Crépy, à midi. — Séance à 2 heures de l'après-midi. — Leçon à 4 h. 1/2, à Béthisy-St-Martin, chez M. Ulbert.

Dimanche 23 : Leçon à Verneuil-sur-Oise, à 9 heures du matin.
Séance à Creil, à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Lundi 24 : Leçon à Vineuil, à 9 heures du matin.
Leçon à Gouvieux, à 2 heures de l'après-midi.

Dimanche 30 : Leçon à La Chapelle-en-Serval, à 9 h. du matin.
Leçon à Coye, à 2 heures de l'après-midi.

Ceux de MM. les Sociétaires qui changeraient de domicile sont priés d'informer M. le Secrétaire-général de leur nouvelle adresse, afin d'éviter la perte de Bulletins, qui, vu l'augmentation continue des membres de la Société, pourraient être difficiles à remplacer.

Plusieurs membres nouveaux ayant manifesté le désir de se procurer les Bulletins composant le premier volume des publications de la Société, le Comité consultatif a décidé que, les Bulletins de 1867 disponibles étant au nombre de 50, ceux de 1866 seraient réimprimés quand 50 demandes de la collection complète auraient été adressées à M. Bruiet, secrétaire, à Senlis. — Les 50 premiers membres inscrits obtiendront ce premier volume au prix de 5 francs.